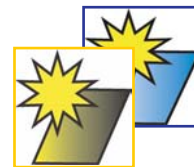




CENTRE NAUTIQUE ANDRÉ SOUSI

BRON



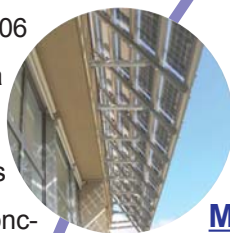
photovoltaïque/thermique

Ouvert en 1973, le centre nautique de Bron est un équipement de sports et de loisirs dont le rayonnement dépasse les limites de la commune avec plus de 260 000 visiteurs par an. D'une capacité de 1 200 personnes, il dispose d'une toiture ouvrable et de plusieurs bassins : un bassin olympique couvert de 50 m (8 lignes d'eau) d'une profondeur constante de 1,80 m, un petit bassin couvert de 20 m et d'une profondeur de 0,7 à 1,2 m et une patinoire située à l'extérieur.



Dans les années 90, un condenseur a permis d'améliorer le système de chauffage.

Le centre nautique a bénéficié d'une réhabilitation selon la démarche HQE® en 2006 et 2007 qui a permis d'améliorer les conditions d'accueil et la fonctionnalité de l'équipement.



Caractéristiques techniques :

- **THERMIQUE** : 150 m² de panneaux solaires vitrés permettent d'approvisionner les douches en eau chaude sanitaire (40°). De octobre à mars les panneaux préchauffent l'eau et un système de cogénération complète les besoins.
- **PHOTOVOLTAÏQUE** : 50 m² de panneaux, pour une puissance de 5kWc, qui jouent également un rôle de brise-soleil pour les bassins.
- un système de **COGÉNÉRATION** (mis en place en 2001) de 300 kW produit de l'énergie thermique et de l'électricité qui sert au chauffage et à la production d'eau chaude
- Isolation thermique de la toiture, des murs et optimisation de la ventilation avec rénovation de la centrale de traitement de l'air : 15% de gains sur le chauffage, 30k€ économisés par an.
- Douches avec économiseurs d'eau

Résultats attendus :

- **THERMIQUE** : 75000 kWh/an GRS (40 % de couverture des besoins) soit une économie **2 400 € TTC/an**
- **PHOTOVOLTAÏQUE** : **6 200 kWh**, soit une baisse des charges de **3 500 €/an**
- **COGÉNÉRATION** : économie de **30% de l'énergie** soit la moitié de la chaleur du centre nautique et de la MJC.
- Gain environnemental : 200 t de CO₂/an

Montage financier :

- Coût total des travaux : **6 115 000 € TTC**
- **THERMIQUE** : **124 000 € HT**, subventionnée à hauteur de 30 % par la Région Rhône-Alpes
- **PHOTOVOLTAÏQUE** : **51 704 € HT**, subventionnée à hauteur de 25 % par la Région Rhône-Alpes et 30 % par l'ADEME

Partenaires :

- Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bron (69)
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : SIGERLY (Villeurbanne - 69)
- Maîtrise d'œuvre et bureau d'étude : Cabinet Girus, (Vaulx en Velin - 69)
- Architecte : JAPAC (Mont-Saint-Aignan - 76)
- Capteurs solaires thermiques : Clipsol (Aix les bains - 73) - Installateur : Rhône-fluides (Irigny - 69)
- Capteurs solaires photovoltaïques : Ténésole (La Tour de Salvagny - 69)